Titre VII : Formation (modifié par l'accord national du 27 décembre 2004 sur la formation professionnelle)

Formation professionnelle

Article 46

En vigueur étendu

Dernière modification : Modifié par Avenant n° 31 du 31 mars 2005 art. 2 en vigueur à l'extension BO conventions collectives 2005-19 étendu par arrêté du 3 octobre 2005 JORF 13 octobre 2005.

(article supprimé par l'avenant n° 31 du 31 mars 2005).

Congé de formation

Article 47

En vigueur étendu

Dernière modification : Modifié par Avenant n° 31 du 31 mars 2005 art. 2 en vigueur à l'extension BO conventions collectives 2005-19 étendu par arrêté du 3 octobre 2005 JORF 13 octobre 2005.

(article supprimé par l'avenant n° 31 du 31 mars 2005).

Formation et information du personnel d'encadrement

Article 48

En vigueur étendu

Dernière modification : Modifié par Avenant n° 31 du 31 mars 2005 art. 2 en vigueur à l'extension BO conventions collectives 2005-19 étendu par arrêté du 3 octobre 2005 JORF 13 octobre 2005.

(article supprimé par l'avenant n° 31 du 31 mars 2005).

Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA)

Article 49